

Union européenne : changer les règles

Yves Dimicoli

Décidément, la crise et ses développements journaliers graves poussent à rebattre toutes les cartes.

Jean-Claude Trichet, président de la BCE, qui pronostique désormais, avec la foi du charbonnier, une reprise de la croissance européenne et mondiale pour 2010, affirmait haut et clair, le 4 février dernier, qu'abaisser le taux directeur à zéro, comme l'ont fait la Réserve fédérale des États-Unis et la Banque du Japon, ne serait pas « approprié » pour la zone euro. Le 10 mars, L. Bini Smaghi, membre du directoire de la BCE, face à l'avalanche de mauvais indices, annonçait à un journal financier⁽¹⁾ que « si la situation devait se détériorer, la BCE est prête à encore abaisser ses taux jusqu'à zéro ».

L'Institut d'émission de Francfort venait de porter son taux « refi » à 1,50 %, en baisse de 50 points de base, soit le taux le plus faible depuis la création de l'Union monétaire européenne.

Une sévère récession

Il est vrai que les conditions économiques se sont nettement dégradées au second semestre 2008 au sein de la zone euro. Les indicateurs conjoncturels ont enregistré une détérioration brutale pour atteindre des plus bas historiques.

Il est désormais avéré que le produit intérieur brut (PIB) de la zone a reculé de 1,5 % au quatrième trimestre 2008. Et d'après les enquêtes conjoncturelles, les conditions auraient continué de se dégrader sensiblement en janvier et février.

Le repli semble avoir été particulièrement brutal en Allemagne (- 2,1 %), du fait d'une impressionnante contraction des exportations (- 7,3 % en volume) après deux trimestres de stagnation.

Dans tous les pays de la zone, le chômage accélère fortement. C'est le cas en France où le nombre de chômeurs (catégorie 1) officiellement recensé a atteint les 2 204 500, soit une augmentation de 90 200 en un mois (+ 4,3 %) et de 294 000 en un an (+ 15,4 %). C'est la plus forte augmentation jamais enregistrée depuis que les statistiques existent.

C'est aussi le cas en Italie où 370 561 personnes ont perdu leur emploi en janvier et février selon l'institut national d'assurance-chômage. L'organisation patronale Cofindustria prévoit un taux de chômage de 8,4 % en 2009, contre 6,7 % au troisième trimestre 2008.

Mais c'est, sans conteste, en Espagne – pays naguère présenté comme un « modèle » au sein de la zone euro – que la progression est la plus violente. On y compte, désormais, officiellement 3,48 millions de chômeurs, contre 3,32 le mois précédent.

De l'aveu des observateurs, unanimes aujourd'hui, les perspectives pour 2009 sont mauvaises.

En janvier dernier, la Commission européenne, dans ses prévisions intermédiaires pour 2009-2010, avait annoncé une

récession sévère dans la zone euro, avec un recul du PIB de 1,9 %. Elle tablait encore sur une croissance de 0,1 % pour 2009 dans ses précédents pronostics, publiés début novembre.

Pour 2010, elle anticipe une légère croissance de 0,4 %.

Cette récession s'accompagnerait, selon la Commission, d'une hausse du chômage de près de 3 points dans la zone d'ici la fin 2010, passant de 7,5 % en 2008 à 10,2 % à cette échéance, au-dessus de la barre des 10 % pour la première fois depuis 1998.

La BCE noircit un peu plus le tableau en révisant en forte baisse ses prévisions de croissance pour 2009 et 2010. Elle anticipe désormais une contraction de 2,7 % du PIB de la zone cette année.

C'est dans ce contexte, où financier et réel ne cessent d'interagir de façon toujours plus récessive, que grandit la crainte face aux risques de défaillance financière d'un ou plusieurs États.

Cette situation remet au jour les divisions intra-européennes et les envenime, en contradiction flagrante avec la promesse d'union et de convergences harmonieuses qui ont accompagné le lancement et l'extension de l'euro.

Que n'avait-on pas raconté en effet ?

La fin des illusions

L'euro, monnaie unique, et non pas commune, en supprimant le risque de change, devait rendre indolores les déficits de paiements des pays à productivité faible de la zone, grâce au refinancement automatique par les excédents des pays les plus avancés.

Ainsi, les promoteurs de l'euro promettaient-ils la convergence des taux d'intérêt dans la zone vers les conditions allemandes, si enviées par l'Europe du Sud.

C'était assuré, après les énormes sacrifices sociaux consentis pour respecter les « critères de Maastricht » et se rendre enfin éligible à l'euro, chaque pays pourrait avancer sereinement vers un taux d'intérêt unique, malgré les énormes différences initiales de productivité.

Et ce taux d'intérêt unique, promettait-on, serait d'autant plus bas que, grâce au taux de change élevé de l'« euro fort », permettant à la zone de rivaliser avec les États-Unis dans l'attraction des capitaux mondiaux, l'ensemble, ainsi « unifié », partagerait les « privilèges exorbitants » du dollar.

En réalité, tout cela a fonctionné comme si l'euro avait permis d'encourager des comportements politiques et de gestion de plus en plus favorables à la croissance financière des capitaux, contre l'emploi, la formation, la recherche, la croissance réelle.

L'Allemagne, après le « choc » de la « réunification », et sa course effrénée à la baisse des coûts salariaux unitaires s'est vue consolidée dans son rôle de créancier de l'Europe, avec ses « satellites » de l'ex-zone mark.

Les déficits de paiement entre les pays d'Europe du Sud, France comprise, et l'Allemagne se sont beaucoup accrûs depuis les années 2000.

Simultanément, toute la zone euro n'a cessé de subir des exportations massives de capitaux, d'abord vers les États-Unis, mais aussi vers les pays émergents.

Investissements directs à l'étranger

	2006	2007	2008
Investissements directs à l'étranger	- 380,6	- 428,5	- 312,2
Investissements directs étrangers	264,2	363,4	48,4
sortie nette (-)	- 117,4	- 65,1	- 263,8

Source : BCE – euro area statistics.

De fait, l'énorme déflation sociale et salariale imposée sur l'ensemble de la zone a été la contrepartie d'une fuite dans la croissance financière des capitaux, jusque dans des spéculations massives sur l'immobilier aux États-Unis, mortelle pour la croissance réelle.

Les écarts n'ont, de fait, cessé de se creuser entre la zone euro et les États-Unis au plan de l'emploi, de l'essor des qualifications, de la recherche-développement et de l'innovation, comme de l'investissement réel.

Les promoteurs de l'euro avaient assuré que la monnaie unique, servie par une BCE « indépendante » de toute pression sociale et politique, permettrait à l'Europe de se découpler des États-Unis.

En réalité quand l'étincelle des « subprimes » a mis le feu aux poudres, la zone euro elle-même s'est embrasée et son économie réelle a brutalement chuté derrière celle des États-Unis, précipitant dans les difficultés l'ensemble des partenaires de la zone, à commencer par les PECO'S (pays d'Europe centrale et orientale), mais aussi la Chine et l'Inde.

La zone euro divisée

Dans ces turbulences, sans égal depuis la dernière guerre mondiale, éclatent les facteurs de division intra-européenne. C'est le cas à l'intérieur de la zone euro, entre l'Allemagne et les anciens satellites de la zone mark, d'un côté et, de l'autre, les pays d'Europe du Sud.

De fait, le freinage brutal de la croissance et la crise bancaire qui perdure obligent les États à intervenir massivement, d'où l'alourdissement des dettes et la crainte grandissante pour le refinancement par les marchés.

Les écarts de taux d'intérêt (*spreads*) sur les emprunts d'État à 10 ans se sont ainsi considérablement élargis jusqu'à plus de 300 points de base entre l'Allemagne, le premier de la « classe Maastrichienne ») et la Grèce, le « dernier ».

Cela a fait écho aux déclassements successifs par les agences de notation financière, de la note du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, note dont dépend le coût pour les États de leur refinancement par les marchés.

Le creusement du différentiel de coût pour pouvoir refinancer les dépenses nécessaires à la relance, dans chaque pays, entraîne des charges de remboursement de plus en plus divergentes.

Autrement dit, les pays du Sud de la zone euro sont appelés à consacrer une part croissante de leurs ressources fiscales au remboursement de leur dette, au détriment des dépenses de services publics et de protection sociale, alors qu'il faudrait leur imprimer une vigoureuse expansion.

L'État français lui-même, dans une moindre mesure certes, subit aussi un renchérissement de la prime de risque pour ses emprunts sur les marchés. Au 3 mars dernier, l'emprunt d'État de référence en Allemagne (Bund à 10 ans) était assorti d'un taux de 3,357 % contre 3,80 % pour l'emprunt d'État français analogue (OAT). Mais le 10 mars, on est passé respectivement à 2,93 % contre 3,56%.

Ce creusement des différentiels du coût de refinancement pour les États fait écho, en quelque sorte, à un double dogme fondateur de l'euro tel qu'il a été conçu au service des marchés financiers.

C'est, d'abord, celui de « l'indépendance » de la BCE, sans pareil dans le monde, vis-à-vis de toute autorité politique et, en fait, de la pression sociale.

Il s'agit de protéger, coûte que coûte, une politique monétaire unique dont l'objectif prioritaire est la lutte contre l'inflation, en fait la défense de la rentabilité financière.

Second dogme intangible : l'interdiction absolue par la BCE et le Système européen des banques centrales (SEBC) de participer, par création monétaire, au financement des déficits et des dettes publics⁴⁹.

Et pour protéger effectivement la BCE contre d'éventuelles circonstances qui l'obligeraient à déroger à ses dogmes, il a été institué le dit « pacte de stabilité et de croissance » par lequel les États s'engagent à réduire de façon telle les déficits publics que leur retour « à moyen terme » à l'équilibre des comptes soit rendu crédible.

En pratique cette discipline, mise à mal par les difficultés actuelles, se traduit par l'obsession de la baisse des dépenses publiques et sociales, l'effort tenace pour réduire le poids des prélèvements publics et sociaux.

Cette démarche, mise en œuvre de façon consensuelle par les ultralibéraux et les sociaux libéraux, et que l'on retrouve au cœur du projet de traité de Lisbonne, a conduit à miner les ressorts de la croissance réelle et, donc, à entretenir les facteurs profonds de renouvellement et d'accumulation des déficits et des dettes publics. La chasse sans merci aux prélèvements publics et sociaux – au nom prétendu de la

compétitivité, avec la baisse des cotisations sociales patronales, ou au nom de la thématique populiste du « moins d'impôts » – n'a fait qu'accompagner la croissance cancéreuse de la part des prélèvements financiers sur les richesses nouvelles produites dont la croissance tendait à ralentir.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui au sein d'une zone euro dominée par les marchés financiers, sous la haute tutelle d'une BCE totalement désresponsabilisée au plan social et politique, les tensions deviennent telles que l'on parle de risques d'éclatement.

Les marchés, d'ailleurs, n'ont pas hésité à spéculer un temps sur l'hypothèse que la Grèce, par exemple, puisse se retrouver dans une situation d'insolvabilité ou soit contrainte de quitter l'Union économique et monétaire et de re-libeller ses obligations d'État.

On peut penser que cette pression cherche aussi à redoubler l'effort des dirigeants grecs débordés par les conflits sociaux dus au chômage, notamment celui des jeunes, à la faiblesse rémanente des salaires et à la paupérisation des services publics.

Pour autant, cette crise souligne le manque total de tout système de solidarité financière au sein de la zone, ce qui laisse la porte largement ouverte au risque de retomber dans les mains du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de ses disciplines « sociocides » au service de la domination du dollar. C'est aussi la porte ouverte à un renforcement des dominations des créanciers sur les débiteurs au stade de la zone. Les dirigeants allemands ont affirmé que l'Allemagne payerait pour prévenir la sortie éventuelle d'un membre de l'euro... Mais au prix de quelle conditionnalité politique ?

Une telle divergence et de telles tensions au sein de la zone, à partir des difficultés rencontrées par les PIIGS (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne)⁽⁵⁾, rappellent celles qui avaient été observées dans le système monétaire européen (SME) avant l'arrivée de l'euro.

En effet, quand l'Europe était confrontée à un « choc négatif », les « positions des investisseurs se polarisaient⁽⁶⁾ ». Le mark allemand était recherché au détriment de la lire italienne, de la peseta espagnole, de l'escudo portugais, mais aussi du franc français qui faisaient alors l'objet de violentes attaques spéculatives jusqu'à un réalignement des parités dans le SME.

L'élargissement en crise

Mais de fortes divisions intra-européennes montent aussi, du fait de l'éclatement des difficultés du côté des PECO'S, c'est-à-dire des pays d'Europe centrale et orientale.

Ces pays ont été immergés politiquement dans le grand bain financier mondial après l'effondrement de l'URSS et l'éclatement du CAEM, l'ancien système de coopération entre l'URSS et ses vassaux.

Ils ont été choisis par les multinationales à base ouest-européenne comme sites de délocalisation des activités industrielles banalisées d'Europe de l'Ouest, l'Allemagne surtout, mais la France aussi (automobiles notamment), pour les très bas coûts salariaux et la qualification de leur main-d'œuvre.

Les dirigeants polonais ou hongrois, mimant ce qui se faisait de plus radicalement marchand et spéculatif aux États-Unis, ont encouragé frénétiquement les ménages à souscrire en masse des prêts hypothécaires en devises étrangères, notamment le franc suisse.

Avec le choc de la crise financière et réelle, les monnaies nationales de ces pays se sont effondrées⁽⁶⁾, les taux d'intérêt sont remontés. Tout cet endettement est devenu asphyxiant avec la multiplication des incidents de paiement et les risques d'insolvabilité.

La Hongrie, comme d'autres pays à l'est, a été obligée de recourir à l'aide du F.M.I. dirigé par le social libéral D. Strauss-Kahn. La contrepartie en a été une réduction drastique des dépenses de services publics, une pression formidable sur les salaires et l'emploi de la fonction publique, la paupérisation des retraités... Bref, tout l'attirail habituel des conditionnalités qui ont fait s'élever depuis des années une grande colère contre cette institution dont les préceptes ont conduit à l'exacerbation actuelle de la crise systémique.

Les grandes difficultés financières auxquelles sont en butte les PECO'S entraînent un contrecoup sévère sur nombre de pays membres de la zone euro.

En effet, la quasi-totalité des emprunts des pays d'Europe de l'Est, d'un montant équivalent à 1700 milliards de dollars dont la plus grande part sous forme de crédits à court terme, est détenue par des banques européennes⁽⁶⁾.

Ces pays devront rembourser – ou refinancer – quelque 4 milliards de dollars cette année, soit l'équivalent d'un tiers du PIB de la région, alors que, pourtant, Jean-Claude Trichet, lui-même, a diagnostiqué un « crunch » (rationnement) du crédit en Europe.

Les banques autrichiennes sont parmi les plus impliquées. Leur exposition aux risques « Europe de l'Est » représente l'équivalent de près de 80 % du PIB de l'Autriche.

L'Italie elle aussi est très exposée⁽⁷⁾. La presse viennoise indique ainsi que « Bank Austria » et sa maison mère italienne Unicredit fait face à un « Stalingrad monétaire » (sic) à l'Est.

Jusqu'ici, les dirigeants de la zone euro sont restés plus ou moins sourds face aux appels à l'aide des PECO'S. Mais on mesure que cette posture ne pourra pas durer éternellement.

Changer en France et en Europe

L'Union européenne est placée au défi de se transformer radicalement, au risque d'imposer et de laisser proliférer des divisions extrêmement graves entre Européens.

La tentative de construction avec une monnaie unique, au service de la domination des marchés financiers, est un échec formidable du point de vue de ses objectifs officiels.

Et cet échec permet de dévoiler ce que sont les vrais buts sociaux des promoteurs de cette construction : la rentabilité financière des capitaux, contre la vie et l'avenir des européens; le rêve d'une domination partagée du monde avec les États-Unis, au prix du sacrifice des besoins de développement de milliards d'êtres humains et de leur niche écologique.

L'exigence de nouveaux buts sociaux est indispensable pour réorienter radicalement l'Union : la promotion du modèle social européen appelle une sécurisation commune de l'emploi, de la formation, des salaires et retraites, au lieu de la mise en concurrence coupe-gorge; un développement sans précédent des services publics en coopération.

De partout, et singulièrement en France, montent la protestation et les luttes sociales avec un appel de plus en plus fort à la recherche de solutions nouvelles face aux plans de

relance économique et de sauvetage des banques menés par les États.

Toute cette mobilisation financière risque, en l'état, de ne pas faire de la croissance saine et durable, car les critères favorisent par-dessus tout les capitaux et leur rentabilité financière, à l'opposé des dépenses sociales et salariales, ainsi que du développement des capacités humaines. À plus long terme, l'ampleur exceptionnelle de la création monétaire et de l'endettement public ainsi mobilisés pourraient mettre en cause le surendettement de certains des États et la confiance en leur monnaie.

La tentative de correction réactionnaire par le rationnement de la dépense publique et sociale ne fait qu'aggraver la situation.

C'est dire l'enjeu de nouveaux financements de concert avec la lutte contre les paradis fiscaux et un contrôle partagé du mouvement des capitaux.

Commençons par la **Banque centrale européenne**. Il faut pousser le débat sur les critères de ses refinancement du crédit bancaire.

La demande d'une baisse uniforme des taux d'intérêt de la BCE ne fait pas le poids. Cette baisse va servir, comme par le passé, à favoriser des opérations financières plus ou moins spéculatives et les exportations de capitaux.

D'où l'idée d'une sélectivité de la baisse. Autrement dit, le taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé pour refinancer des crédits que ceux-ci serviraient à des investissements programmant plus d'emploi et de formation. Par contre, le taux serait relevé pour le crédit servant à des opérations financières ou des délocalisations.

De tels principes pourraient se retrouver au cœur d'une grande politique de promotion de normes sociales et environnementales audacieuses avec les pays partenaires de l'Union contre les délocalisations et les dumpings sociaux.

On ne saurait, cependant, attendre de telles transformations de la seule BCE. Tout cela requiert la mise en cause son « indépendance » et son contrôle par les parlements européens et nationaux.

Le pacte de stabilité devrait être définitivement abandonné pour un engagement concerté des États européens dans un vaste effort de relance des dépenses publiques et sociales avec des obligations de résultats, chiffrés, du point de vue de l'emploi, de la formation, de l'essor des revenus du travail et de remplacement.

La BCE devrait être impliquée dans le financement monétaire de cette relance concertée avec la prise de titres publics destinés, de façon ciblée, à l'augmentation des dépenses de développement de toutes les capacités humaines.

Un grand essor nouveau des services publics, en coopération, est nécessaire, rompant avec la déréglementation et les mises en concurrence, pour partager les coûts d'une extension des dépenses de santé, d'éducation, de logements sociaux, de transport... nécessaires pour une nouvelle croissance et un nouveau type de développement.

Une telle perspective nécessite **l'abandon pur et simple du projet de Traité de Lisbonne** comme l'ont demandé explicitement les peuples français, hollandais et irlandais.

Cette option, en elle-même, indique l'importance d'un profond

renouvellement du Parlement européen et l'augmentation, pour la France, du nombre de députés communistes.

Pour autant il ne saurait être question d'attendre l'avènement d'un nouveau traité européen, pour engager l'action, ici et maintenant, afin de commencer à forcer les voies d'une nouvelle construction nécessaire.

C'est particulièrement vrai **au plan des financements**, avec le besoin de nouveaux **pouvoirs** d'intervention et de délibération des salariés et des populations, dont les luttes nouvelles créatives ressourceraient le travail des élus du suffrage universel aujourd'hui si contraint par le système institutionnel.

Il s'agit ainsi d'avancer, sans attendre, dans la conquête en France d'un **pôle financier public** chargé de développer un **nouveau mécanisme de crédit** avec les règles suivantes :

- ce serait un crédit sélectif à long terme,
- pour des investissements matériels et de recherche des entreprises,
- avec un taux d'intérêt qui pourrait être abaissé jusqu'à devenir nul, voire négatif (diminution des remboursements),
- il serait d'autant plus abaissé pour les entreprises emprunteuses que leur investissement programmerait, de façon contrôlable, plus d'emplois durables, de qualité, bien rémunérés et plus de formation efficace.

Pour développer ce nouveau crédit sélectif serait mis en réseau : la C.D.C., la Banque postale, les banques mutualistes et de grandes banques renationalisées.

Ces principes peuvent être pris en main, dès aujourd'hui, dans les régions à l'appui de l'appel à voter pour les listes du « Front de gauche » et des luttes des salariés pour l'emploi et les salaires, en exigeant la création de Fonds publics régionaux à partir de dotations budgétaires des Conseils régionaux., là où la gauche est majoritaire.

Il prendrait en charge une partie des intérêts versés aux banques par les PME pour financer leurs investissements, dans la mesure où ceux-ci programmeraient plus d'emplois et de formation.

Tous les crédits nouveaux ainsi arrachés à la croissance financière des capitaux, pour l'emploi et la formation commencent à exacerber la contradiction avec les fondamentaux de la politique monétaire de la BCE, poussant à frayer, par le haut et par le bas, les voies d'un dépassement nécessaire pour une profonde réorientation d'ensemble ■

(1) Bifreen-Zeitung. Il y précisait que « cela vaut surtout si l'économie venait effectivement à être menacée par une déflation ».

(2) L'article 104 du traité de Maastricht stipule notamment : « 1. Il est interdit à la BCE et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales » d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions ou organes de la communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publiques des États membres ; l'acquisition directe des instruments de leur dette, auprès d'eux, par la BCE ou les banques centrales nationales, est également interdite. »

(3) Les financiers anglo-saxons, toujours très élégants, parlent eux des « Pigs », ce qui signifie « cochons ».

(4) P. Waechter : « crise au sein de la zone euro » – analyse macro (Natixis Asset Management) mars 2009.

(5) La valeur du zloti, par exemple, a diminué de moitié contre le franc suisse.

(6) Un expert de Morgan Stanley cité par A. Evans – Pritchard dans *The Télégraphe* du 15 février 2009.

(7) W. Münchau, *FinancialTimes*, 22 février 2009.